

**BULLETIN D'INSCRIPTION AU
TRAIL DU LOUP BLANC. 19/12/10**

36 km

15 km

COCHER CI-DESSUS LA CASE CORRESPONDANT À LA DISTANCE :
36 ou 15 km.

Ce bulletin, accompagné du règlement, doit être envoyé avant le **16/12/2010** à :
Guillaume Clavé-9 rue Rosa PARKS-23000 Guéret
Tél : 05 55 61 08 04.

NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

TÉLÉPHONE / E-MAIL :

DATE DE NAISSANCE :

SEXE :

CLUB :

CATÉGORIE :

CERTIFICAT MÉDICAL :

OUI

NON

N° DE LICENCE :

Tout bulletin non accompagné d'une photocopie d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition (datant de moins d'un an) ou de la licence en cours de validité sera considéré comme nul.

- **Inscription:** limitée à 300 coureurs. (Repas coureur avec l'inscription).

36 km : 15 €.

15 km : 10 €.

Pas d'inscriptions sur place.

Repas d'après course accompagnateur : x 5€ :

TOTAL :

Règlement à l'ordre de : SAM Triathlon

Le SAM Tri Guéret organise le quatrième

TRAIL DU LOUP BLANC

le 19 Décembre 2010.

36 km, 1100m d+ et 15 km, 350m d+.

Contact et renseignements : 05 55 61 08 04



RÈGLEMENT DU TRAIL DU LOUP BLANC. 19/12/10

DÉPART :

Départ du grand parcours à 9h. Départ du petit parcours à 11h.

ARRIVÉE :

Arrivée, douches et repas d'après course au gymnase du lycée Jean Favard.

DOSSARDS + FRAIS D'INSCRIPTION :

Dossards à retirer sur place avec une pièce d'identité et après signature de la charte du trailer.

Frais d'inscription :

Famille Le Berre-Clavé, 9 rue Rosa Parks, 23000 Guéret.

36 km : 15€.

15 km : 10€.

Toute inscription sur place sera majorée de 2€.

Date limite d'inscription: 15/12/09

REPAS :

Un repas d'après course est organisé dans le gymnase. Il est ouvert à tous

(coureurs et accompagnateurs). Un repas est compris avec chaque inscription. Il est possible de prendre des repas supplémentaires pour les accompagnateurs. Réservation obligatoire avant le 16/12/10.

Repas supplémentaire : 5€.

PARCOURS :

Deux distances sont proposées : 36 km et 15 km. Le dénivelé positif est de 1100m pour le grand parcours et 350m pour le petit parcours. Les 10 premiers kilomètres sont communs. Il est conseillé d'être un coureur régulièrement entraîné pour s'engager sur le grand parcours.

RAVITAILLEMENT :

Course courue en **autosuffisance alimentaire**. Les ravitaillements ne

proposent que du **liquide**. Il appartient à chaque coureur d'avoir ses réserves énergétiques solides.

36 km : 3 ravitaillements.

15 km : 1 ravitaillement.

SÉCURITÉ :

Respecter le code de la route (lors de la traversée des routes).

Surveillance médicale assurée par les pompiers sur l'aire d'arrivée.

Les participants s'engagent sous leur responsabilité et par leur inscription s'engagent à respecter le règlement de l'épreuve.

RÉSULTATS - RÉCOMPENSES :

14h pour le 15 et le 36 km, au gymnase.

Lots aux trois premières femmes et trois premiers hommes.

ASSURANCE :

Pour des raisons de sécurité, les organisateurs se réservent le droit de modifier le parcours.

- Responsabilité civile : les organisateurs sont couverts par une police d'assurance.
- Individuelle accident : les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence.
- Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.
- La possession d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition (datant de moins de un an) est obligatoire pour participer à une compétition et bénéficier de la couverture des assurances.
- Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de défaillance due à un mauvais état de santé et en cas de vol.



Les loups de Chabrières
Parc Animalier des Monts de Guéret

